

TABLE DE CONCERTATION
ATTRIBUTION DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Ordre du jour
de la rencontre
du 1^{er} novembre 2019, de 13h à 16h, au local D-3335

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la rencontre précédente
3. Illustration des liens entre les variations d'étudiants-cours, les revenus / dépenses associés et le système d'attribution des charges
4. Planification de la suite des travaux de la Table :
 - a. Identification des principes directeurs
 - b. Choix des cibles d'amélioration
 - c. Développement des recommandations
5. Prochaine rencontre
6. Levée de la réunion